

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 juin 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-8-2-2

Service consulté

**COMMUNICATION
COOPERATION ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA REPUBLIQUE
DU CANTON DU JURA
UN PARTENARIAT A DEVELOPPER EN MATIERE ECONOMIQUE ET
TOURISTIQUE
POINT D'ETAPE**

Résumé : *Cette communication a pour objet de rendre compte des contacts et des travaux qui ont été entamés depuis le 3 mars 2009, entre le Département du Haut-Rhin et la République du Canton du Jura pour développer un partenariat en matière économique et touristique entre les deux territoires.*

Le Canton du Jura coopère avec le Département du Haut-Rhin depuis 15 ans, sur la base de l'accord signé à LUCELLE le 20 août 1992. La coopération active s'est toutefois essentiellement limitée aux années 1990 et a depuis lors été mise en sommeil, ne laissant subsister qu'une forme de coopération fonctionnelle, visant notamment à entretenir les infrastructures communes aux deux territoires (route internationale de LUCELLE, etc ...). La perception du territoire voisin est limitée par la séparation physique que constituent les contreforts du massif jurassien et par la frontière politico-administrative qui sépare la Suisse de la France. Cette relative distance mentale explique en partie que, si les deux territoires cultivent des relations anciennes avec Bâle aussi bien qu'avec BELFORT, ils n'ont encore mené que peu de projets communs. Pourtant, ils partagent un certain nombre de problématiques qui mériteraient d'être explorées ensemble.

A partir de 2007, des contacts ont eu lieu entre le Conseil général du Haut-Rhin et la République et Canton du Jura, avec pour objectif de redynamiser les relations entre les deux territoires. Une réunion en date du 3 mars 2009, qui s'est tenue à PORRENTRUUY entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Gouvernement Jurassien, a permis de renouer un lien et de détecter des pistes de projets communs.

A la suite de cette rencontre et sous l'impulsion conjointe de Monsieur le Ministre Michel PROBST, Chef du Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes de la République et Canton du Jura et de Monsieur Alphonse HARTMANN, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Président de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, plusieurs réunions de travail se sont tenues dans le domaine des affaires économiques, du tourisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Celles-ci ont été organisées respectivement le 30 octobre 2009 et le 25 février 2010 à l'antenne départementale du Territoire de Vie du Sundgau à ALTKIRCH afin de présenter les dominantes économiques des territoires et de déterminer des actions qui pourraient être susceptibles d'être partagées et engagées conjointement.

1. Principales caractéristiques de l'économie haut-rhinoise

L'Alsace et le Haut-Rhin en particulier sont marqués par la présence de quelques grandes entreprises (comme Peugeot-Citroën à MULHOUSE) et secteurs emblématiques (automobile, chimie, textile), ainsi que par l'importance des entreprises étrangères présentes sur tout le territoire et par le grand nombre de travailleurs frontaliers, qui représentent 1 actif sur 12.

Grâce à cette ouverture, le chômage était traditionnellement très bas en Alsace mais cette situation s'est fortement dégradée depuis 2000, avec plusieurs plans de restructuration frappant le secteur industriel et la diminution du nombre de frontaliers pour la première fois depuis 40 ans, notamment pour des raisons linguistiques (-15% vers la Suisse entre 2002 et 2009) et ce alors que la région bâloise continue d'embaucher davantage d'Allemands. Cela explique qu'avec un revenu moyen par ménage élevé par rapport à la moyenne française mais plus faible que celui du Jura, le Haut-Rhin connaît aujourd'hui un taux de chômage d'environ 9 %, qui s'inscrit dans la moyenne française.

Il est à noter par ailleurs que le Haut-Rhin, et notamment la région bâloise et mulhousienne, sert souvent de base française, voire européenne, pour des entreprises suisses désireuses de s'implanter en France et dans l'Union Européenne.

Comme dans le Jura, l'industrie est donc importante dans le Haut-Rhin, représentant plus de 30 % des emplois. Les principaux secteurs économiques présents dans le département sont :

1. L'industrie des biens intermédiaires (17,5 % des effectifs salariés),
2. Le commerce de détail alimentaire et non alimentaire (15 %),
3. La construction (9,5 %),
4. L'industrie automobile (8,5 %).

Le Haut-Rhin se caractérise enfin par l'importance de son secteur viticole et d'une économie touristique fortement présente. Cette orientation imprègne également l'identité et les paysages alsaciens, en particulier dans la région de COLMAR.

Le Département, à l'origine de la création de l'Université de Haute Alsace (8 000 étudiants), a soutenu constamment cet outil au service des étudiants, des chercheurs, des entreprises et de l'économie haut-rhinoise. L'Université de Haute Alsace est installée sur deux villes (MULHOUSE ET COLMAR) et sur cinq campus (à MULHOUSE : Illberg, IUT et Fonderie, à COLMAR : Grillenbreit et Biopôle), qui regroupent environ 8000 étudiants, 500 enseignants et chercheurs. Université pluridisciplinaire, elle offre plus d'une centaine de formations aux différents niveaux Licence, Master et Doctorat.

Quinze équipes de recherche labellisées sont structurées en trois pôles : Chimie, Physique, Matériaux ; Sciences Pour l'Ingénieur ; Humanités. Ses principaux fleurons (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse, Ecole Supérieure d'Ingénieur en Alsace,

Institut Supérieur, Textile Alsace,...) sont liés notamment à la tradition industrielle de la région mulhousienne.

2. Caractéristiques de l'économie jurassienne

Par rapport au reste de la Suisse et à la France, le Jura se caractérise par l'importance du secteur secondaire, qui représente près de 40 % des emplois. Le secteur primaire reste significatif, avec près de 10 % des emplois, ce qui contribue à une image de canton « vert » riche en PME.

L'économie jurassienne, composée principalement de PME locales et internationales, tire profit d'une longue transmission de savoir-faire. Sa vocation industrielle est née de la tradition horlogère. L'économie jurassienne excelle dans des secteurs de pointe comme l'horlogerie, la microtechnique et la machine-outil. Il s'agit principalement d'une industrie de sous-traitance et l'économie jurassienne est ainsi largement exportatrice. Grâce à ce savoir-faire dans les microtechniques, l'économie jurassienne peut se déployer aujourd'hui dans de nouveaux domaines d'activités, telles que les technologies médicales, l'aéronautique ainsi que les technologies de l'information et de la communication.

Les quatre principales branches industrielles du Jura, toujours dynamiques, sont :

1. La fabrication d'instruments de précision et l'horlogerie (environ 4 000 emplois)
2. Le travail des métaux (environ 2 500 emplois)
3. La construction (environ 2 300 emplois)
4. La métallurgie (environ 1 000 emplois).

En termes de services, les principaux secteurs sont :

1. La santé et les activités sociales (environ 3 700 emplois)
2. Le commerce de détail et réparation d'articles domestiques (environ 2 500 emplois)
3. L'enseignement (environ 1 500 emplois)
4. L'hôtellerie et la restauration (environ 1 400 emplois)
5. L'administration publique (environ 1 400 emplois)

Le taux de chômage dans le canton du Jura se situe actuellement en moyenne autour de 6 %, au-dessus de la moyenne suisse (4,2 %). En effet, le caractère fortement exportateur des entreprises du Jura a entraîné un fort ralentissement de leur activité depuis fin 2008.

Contrairement à ce qui se produit avec la région bâloise, germanophone, le taux de frontaliers français travaillant dans le Jura s'accroît, dans un contexte conjoncturel favorable et suite à l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes en 2004.

3. Des pistes possibles de partenariat :

L'ensemble des pistes de travail et d'actions concrètes à développer entre les deux territoires à envisager est fourni en annexe à cette communication.

De manière synthétique, deux axes principaux se dégagent dans le cadre d'une future coopération touristique et économique, à savoir :

- un axe tourisme,
 - un axe partenariat d'affaires et technologiques à vocation économique.
- Pour l'axe tourisme, 3 mesures sont envisagées :
- une mesure itinérance douce regroupant 3 types d'actions relatives :

- au cyclotourisme (connexion d'itinéraires et de pistes cyclables),
 - au VTT (promotion et coordination du développement des infrastructures),
 - à la randonnée pédestre (itinéraires à connecter et à promouvoir).
- une mesure promotion touristique commune et croisée et une valorisation des ressources des territoires,
 - une mesure développement de projets communs dans les domaines de l'histoire, la culture, la nature, la gastronomie.
- Pour l'axe partenariats d'affaires et technologiques, deux mesures sont esquissées :
- une mesure mobilité regroupant 3 préoccupations communes :
 - la mobilité sous l'angle du pôle de compétitivité véhicule du futur (Alsace-Franche Comté),
 - la mobilité sous l'approche du pôle de compétences technologiques en mobilité durable (canton du Jura),
 - la mobilité sous l'angle cluster Aéronautique (EuroAirport).
 - une mesure favorisant des échanges inter filières et réflexions autour de partenariats d'affaires (sciences de la vie, matériaux composites, nanotechnologies, textile).

Un travail complémentaire sous forme de groupes de travail va être engagé afin de déterminer la faisabilité des différentes actions, leur coût, leur financement et leur planning. Des possibilités financières pourraient être explorées sur le volet Convention de Massif et Fonds Européens pour présenter en investissement et en fonctionnement des plans de financement compatibles avec ces programmes.

Une fois ce travail réalisé, les instances délibératives du Département du Haut-Rhin et de la République du Canton du Jura Suisse seront sollicitées pour acter ce partenariat dans le domaine économique et touristique.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette communication.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER



**COOPERATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE ENTRE
LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET
LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA :**

**PROPOSITION D'UN PLAN D' ACTIONS
2010-2013**

Options de principe retenues lors de la séance du 25 février 2010

DEUX AXES PRINCIPAUX

1. TOURISME

2. PARTENARIATS D’AFFAIRES ET TECHNOLOGIQUES

TOURISME : CINQ MESURES, AVEC UNE REFERENCE FORTE A L'ITINERANCE DOUCE



TOURISME : CYCLOTOURISME

1. MESURE

Connecter les itinéraires et les pistes cyclables, coordonner les développements d'infrastructures et réaliser une promotion commune

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Connecter la piste cyclable « francovélosuisse » de la vallée de l'Allaine avec le réseau du Sundgau (Buix-Pfetterhouse et Porrentruy-Courtavon+Lucelle) (inscription et signalisation) (y c. liens avec Véloroutes)
- b. Aménager certains tronçons et assurer des infrastructures-relais
- c. Promouvoir le dispositif (de manière générale et de manière spécifique notamment par la promotion de circuits depuis Bâle)

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage sous la responsabilité de MM Vianney Muller et François Cuendet (office du tourisme du Jura Alsacien), avec MM Valer Petignat (RCJU, office des sports), Denis Barthoulot (RCJU, ponts et chaussées), Pascal Guerry (RCJU, service de l'aménagement du territoire), Michel Friche (RCJU, service de l'économie), Philippe Flotiront (RCJU, Jura Tourisme), Gérard Pflieger (Communauté de communes du Canton de Hirsingue), Jean Klinkert (Association départementale du tourisme), Mmes Déborah Aubry (CG68, service des pistes cyclables), Mme Isabelle Klee-Couturier (CG68, chargée du tourisme)

4. PLANIFICATION

- a. Première étape : 31 décembre 2010
- b. Planification générale : 30 juin 2011
- c. Première étape : 28 février 2011

5. MOYENS

Budgets à établir

Financement Interreg?

TOURISME : VTT

1. MESURE

Connecter les itinéraires VTT, coordonner les développements d'infrastructures et réaliser une promotion commune

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Connecter la boucle du Haut-Plateau (Bourrignon-Pleigne-Movelier), la Baroche (Asuel-Charmoille-Lucelle) et la Vendline (Vendlincourt-Bonfol-Beurnevésin) avec le circuit du Sundgau (inscription et signalisation)
- b. Promouvoir le dispositif (de manière générale et de manière spécifique notamment par l'organisation de courses populaires)

3. ORGANISATION

Même groupe de pilotage que celui pour le cyclotourisme

4. PLANIFICATION

- a. Première étape : 31 décembre 2010
- b. Première étape : 28 février 2011

5. MOYENS

Budgets à établir
Financement Interreg?

TOURISME : RANDONNÉE PEDESTRE

1. MESURE

Connecter les itinéraires pédestres, coordonner les développements d'infrastructures et réaliser une promotion commune

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Connecter les itinéraires pédestres entre le Jura et le Sundgau (inscription et signalisation, E-sentier)
- b. Promouvoir le dispositif de manière générale, en particulier lors du salon de la randonnée à Paris à fin mars de chaque année (action spéciale en mars 2011 et 2012 en lien avec l'arrivée du TGV)
- c. Promouvoir le dispositif de manière spécifique, par l'organisation d'événements, en particulier dans le cadre de l'Euroorando 2011, ainsi que par la promotion d'itinéraires spécifiques (ex. ViaJura)

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage avec le Club Vosgien, section Ferrette-Altkirch (à définir), MM Martin Chaignat (Association jurassienne de tourisme pédestre), Vianney Muller et François Cuendet (office du tourisme du Jura Alsacien), Valer Petignat (RCJU, office des sports), Pascal Guerry (RCJU, service de l'aménagement du territoire), Michel Friche (RCJU, service de l'économie), Philippe Flotiront (RCJU, Jura Tourisme), Gérard Cattin (association ViaJura), Jean Klinkert (Association départementale du tourisme), Mme Isabelle Klee-Couturier (CG68, chargée du tourisme)

4. PLANIFICATION

- a. Première étape : 31 décembre 2010
- b. Première étape : 31 décembre 2010, notamment organisation de la promotion commune au salon de la randonnée de mars 2011 à Paris
- c. Première étape : 30 septembre 2010, avec l'organisation d'un événement dans le cadre de l'Euroorando 2011 et l'élaboration d'un programme de promotion spécifique de Via Jura Regio

5. MOYENS

Budgets à établir

Financement Interreg?

PROMOTION TOURISTIQUE COMMUNE ET CROISEE

1. MESURE

Promouvoir de manière facilitée et systématique les offres touristiques de chaque région auprès de la population de l'autre région, ainsi que réaliser des promotions communes à l'extérieur

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Assurer une présence et une promotion spécifique lors des grandes manifestations RCJU et CG68 (marché-concours à Saignelégier, Médiévales à St-Ursanne, Marché de Noël à Colmar, ...)
- b. Organiser des promotions dans les salons dédiés au tourisme RCJU et CG68 (salon octobre à Colmar,...)
- c. Assurer les liens sur les sites internet et mettre à disposition les brochures/prospectus touristiques dans chaque bureau d'accueil RCJU et CG68, moyennant une mise en évidence spécifique
- d. Réaliser des actions de promotion communes, en particulier en lien avec l'arrivée du TGV et avec l'exploitation du potentiel de l'Euroairport comme support de communication/promotion
- e. Organiser un salon touristique commun des trois massifs (Vosges, Jura, Forêt-Noire) en alternance dans les 3 régions

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage composé de Mme Isabelle Klee-Couturier (CG68, chargée du tourisme) et MM Jean Klinkert (Association départementale du tourisme), Michel Friche (RCJU, service de l'économie), Philippe Flotiront (RCJU, Jura Tourisme),

4. PLANIFICATION

- a. Planification à établir pour le 31 mai 2010
- b. Planification à établir pour le 31 mai 2010
- c. 31 mars 2010
- d. Planification générale et proposition spécifique TGV à établir pour le 30 septembre 2010
- e. Planification à établir pour le 31 mai 2010

5. MOYENS

Budget à établir

Financement Interreg?

AUTRES PROJETS TOURISTIQUES, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES HISTOIRE, CULTURE, NATURE ET GASTRONOMIE

1. MESURE

Développer des projets communs dans le secteur du tourisme, en référence aux produits communs et complémentaires

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Mettre en place des groupes de projets réunissant les acteurs concernés pour les thèmes identifiés (mémoire historique guerre 14-18, histoire médiévale et châteaux, musique et théâtre, gastronomie et produits du terroir, infrastructures de loisirs, nature et écotourisme, Lucelle, Baroche, ...)
- b. Analyser les possibilités de constituer un grand site partagé (ex. Lucelle-Morimont)
- c. Susciter l'émergence de nouveaux projets en sensibilisant et en mobilisant les acteurs du tourisme

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage dans le cadre d'un partenariat entre le Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme (Mme Isabelle Klee-Couturier) et le Service de l'Economie (M. Michel Friche)

4. PLANIFICATION

Points de situation semestriels, la prochaine fois le 30 juin 2010

5. MOYENS

Budget à établir

Financement Interreg?

PARTENARIATS D'AFFAIRES ET TECHNOLOGIQUES : QUATRE MESURES, AVEC UNE REFERENCE FORTE A LA MOBILITE

MOBILITE

1. POLE DU VEHICULE DU FUTUR

**2. POLE DE COMPETENCES TECHNOLOGIQUES EN
MOBILITE DURABLE**

3. AERONAUTIQUE

**4. AUTRES PROJETS ECONOMIQUES, EN PARTICULIER EN
MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET DE MISES EN RELATIONS
D'AFFAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

MOBILITE : POLE DU VEHICULE DU FUTUR

1. MESURE

Promouvoir les mises en relations technologiques et d'affaires entre les industries CG68 et RCJU en référence au pôle national de compétitivité du véhicule du futur (CG68)

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Faire adhérer la RCJU au pôle du véhicule du futur, selon un statut à définir.
- b. Etablir la cartographie des compétences industrielles et technologiques RCJU en lien avec le pôle du véhicule du futur.
- c. Organiser des contacts, visites et mises en relations d'affaires entre les industries CG68 et RCJU dans le cadre du pôle du véhicule du futur.
- d. Associer les industries RCJU dans des actions de promotion du pôle du véhicule du futur (ex. Mobilis)

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage dans le cadre d'un partenariat entre le Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme (M. Florence), le CAHR (M. Simon) et le Service de l'Economie (M. Marmy)

4. PLANIFICATION

- a. 30 juin 2010
- b. 31 décembre 2010
- c. Première étape 31 mars 2011
- d. Première étape 31 décembre 2010

5. MOYENS

Budget à établir
Financement Interreg?

MOBILITE : POLE DE COMPETENCES TECHNOLOGIQUES EN MOBILITE DURABLE

1. MESURE

Promouvoir les mises en relations technologiques et d'affaires entre les industries CG68 et RCJU en référence au pôle de compétences technologiques en mobilité durable (RCJU, en constitution)

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Faire adhérer le CG68 au pôle de compétences technologiques en mobilité durable (en formation).
- b. Etablir la cartographie des compétences industrielles et technologiques CG68 en lien avec le pôle de compétences technologiques en mobilité durable.
- c. Lancer un projet commun de services aux personnes à mobilité réduite, en référence aux technologies relevant du pôle.
- d. Organiser des contacts, visites et mises en relations d'affaires entre les industries CG68 et RCJU dans le cadre du pôle de compétences technologiques en mobilité durable.
- e. Mettre en relation le laboratoire d'intelligence artificielle de l'Institut de de St-Louis avec le pôle

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage dans le cadre d'un partenariat entre le Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme (M. Florence), le CAHR (Centre d'Action économique du Haut-Rhin) (M. Simon) et le Service de l'Economie (M. Marmy)

4. PLANIFICATION

- a. 30 septembre 2010
- b. 31 décembre 2010
- c. 31 mars 2011
- d. et e. Première étape 31 mars 2011

5. MOYENS

Budget à établir

Financement Interreg?

MOBILITE : AERONAUTIQUE

1. MESURE

Impliquer la RCJU dans le pôle aéronautique du Haut-Rhin (en particulier l'Euroairport) et promouvoir les mises en relations d'affaires en lien avec ce pôle et les compétences technologiques

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Faire adhérer la RCJU à l'APRA (Association pour la Promotion des Activités Aéronautiques).
- b. Faire entrer la RCJU dans le capital et les organes dirigeants de l'Euroairport.
- c. Etendre à la RCJU la cartographie des compétences aéronautiques réalisées par le CAHR en Alsace.
- d. Organiser des mises en relations d'affaires de sous-traitance entre l'industrie RCJU et les entreprises de maintenance aéronautique à l'Euroairport.
- e. Associer l'industrie RCJU dans la promotion des compétences à l'occasion du salon aéronautique.
- f. Associer l'aérodrome de Bressaucourt (RCJU) aux projets de développement du pôle aéronautique du Haut-Rhin.

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage dans le cadre d'un partenariat entre le Service du Développement économique (M. Ratel), le CAHR (Centre d'Action économique du Haut-Rhin) (M. Simon) et le Service de l'Economie (M. Marmy)

4. PLANIFICATION

- a. 30 septembre 2010 (La RCJU écrit à l'APRA)
- b. 31 décembre 2010
- c. 31 décembre 2010
- d. Première étape : 30 juin 2011
- e. Première étape : 30 juin 2011
- f. Première étape : 31 mars 2011 (Le Service de l'économie – M. Bregnard) organise une visite de l'aérodrome de Bressaucourt par l'APRA)

5. MOYENS

Budget à établir

Financement Interreg?

AUTRES PROJETS ECONOMIQUES, NOTAMMENT EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET DE MISES EN RELATIONS D'AFFAIRES ET TECHNOLOGIQUES

1. MESURE

Développer des projets communs en matière économique, en référence aux potentiels de synergie

2. ACTIONS SPECIFIQUES

- a. Mettre en place des groupes de projets réunissant les acteurs concernés pour les thèmes identifiés (espace commun de tests produits, sciences de la vie (BioValley), matériaux composites, nanotechnologie, textiles, technologies de l'information et de la communication, filière bois, zones binationales/franches, bi-localisation, ...)
- b. Susciter l'émergence de nouveaux projets en sensibilisant et en mobilisant les acteurs économiques

3. ORGANISATION

Groupe de pilotage dans le cadre d'un partenariat entre le Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme (M. Ratel) et le Service de l'Economie (M. Bregnard)

4. PLANIFICATION

Points de situation semestriels, la prochaine fois le 31 décembre 2010

5. MOYENS

Budget à établir

Financement Interreg?

SUITE DES OPERATIONS

**MISE AU POINT
DU VOLET
FINANCIER
MAI/
SEPTEMBRE
2010**

**1. INTEGRATION DES REPRESENTANTS DES
SERVICES DE LA COOPERATION DANS LES
GROUPE DE PILOTAGE AFIN DE LANCER LES
DEMARCHES INTERREG**

**2. MISSION AUX GROUPE DE PILOTAGE PAR
MESURE D'ETABLIR LES BUDGETS**

MAI/JUIN 2010

**INFORMATION DES TRAVAUX EN COURS AUX
AUTORITES EXECUTIVES CG68 ET RCJU**

AUTOMNE 2010

**PROCHAINE SEANCE BILATERALE, AVEC
COMME PRINCIPAUX OBJECTIFS :**

- a. Validation des budgets et des financements**
- b. Propositions de décisions des exécutifs**
- c. Propositions d'information publique**
- d. Etat de mise en œuvre du plan d'actions**